



## Commission Régionale Football Loisirs

### SAISON 2023/2024

#### PROCÈS-VERBAL N°34

**Réunion du : Mercredi 05 juin 2024**

**Animateur :** M. AUVITU

**Présents :** MME GOFFAUX, MM. GORIN, THOMAS, LE CAVIL, AUVITU, GUILLAUME (GCSP), ELLIBINIAN

**Assite :** M. MATHIEU (C.D.)

#### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1ER RAPPEL :**

27257493 BOURG LA REINE FC 2 / ELLIPSE FC du 03/06/2024 (FRANCILIENS B)

27257494 PARISII FC / PANTHEON FC du 03/06/2024 (FRANCILIENS B)

27257783 NIKE FC / ESSEC COLLEGUES du 03/06/2024 (J. VERBEKE A)

27257873 PETITS ANGES ES / LA FAISE AS du 03/06/2024 (J. VERBEKE B)

**2EME ET DERNIER RAPPEL AVANT SANCTIONS :**

27257867 ISL UNITED / APSAP VILLE PARIS du 27/25/2024 (J. VERBEKE B)

#### CHAMPIONNAT FRANCILIENS

##### POULE A

**27257334 KRO AS / SPORT O SOLIDARITE 1 du 03/06/2024**

Suite au courrier de KRO AS, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

- KRO AS : - 1 pt / 0 but

- SPORT O SOLIDARITE 1 : 3 pts / 5 buts

La Commission rappelle aux clubs la nécessité de prévenir au plus tôt en cas de forfait.

#### CHALLENGE JEAN VERBEKE

##### POULE A

**27257781 ARTILLEURS / ANCIENS ESCP du 03/06/2024**

Suite au courrier d'ANCIENS ESCP, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

- ARTILLEURS : 3 pts / 5 buts
- ANCIENS ESCP : - 1 pt / 0 but

La Commission rappelle aux clubs la nécessité de prévenir au plus tôt en cas de forfait.

**27257776 ANCIENS ESCP FOOT / CAP 12 AS du 27/05/2024**

La Commission demande à l'arbitre de la rencontre un rapport sur l'exclusion du n°5 de CAP 12 après la rencontre.

**27257780 ALICE FOOT / TROPICAL AC du 03/06/2024**

Suite au forfait non avisé de TROPICAL AC, la Commission donne match perdu par pénalité à TROPICAL AC.

- ALICE FOOT : 3 pts / 5 buts
- TROPICAL AC : - 1 pt / 0 but

La totalité des frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge de TROPICAL AC.

**844406 - Courrier de ALICE FOOT**

La Commission prend note du courrier de cette équipe concernant un souhait de changement de terrain pour la saison prochaine.

<b>CHAMPIONNAT SUPPORTERS</b>
-------------------------------

**535976 – SUPP. PSG**

La Commission prend note du courrier de SUPP. PSG au sujet des forfaits généraux.

La Commission tient à préciser qu'en Football loisir les clubs ayant plus de 3 forfaits peuvent continuer dans la compétition, contrairement aux autres championnats.

La notion de forfait général ne peut s'appliquer dans le cas présent.

**27257031 LUXEMBOURG FC / SUPP. RED STAR du 03/06/2024**

Suite au courrier de SUPP. RED STAR, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

- LUXEMBOURG FC : 3 pts / 5 buts
- RED STAR : - 1 pt / 0 but

<b>CHAMPIONNAT SAMEDI MATIN</b>
---------------------------------

La Commission informe les clubs que le STADE SUZANNE LENGLEN sera indisponible le samedi 8 juin 2024.

**POULE A****27256828 SUPERNOVA FC / PARIS XIII ES du 01/06/2024**

Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, courrier de SUPERNOVA), la Commission donne match perdu par pénalité à SUPERNOVA.

- SUPERNOVA : - 1pt / 0 but
- PARIS XIII ES : 3 pts / 3 buts

**La Commission rappelle que le club recevant doit s'assurer de la disponibilité de son installation.**

**27256524 SCEAUX FC / SOCRATES CLUB du 01/06/2024**

La Commission prend note du courrier de SCEAUX FC comprenant la liste des joueurs des 2 équipes présents lors de cette rencontre.

Elle entérine le résultat de la rencontre : 9 – 4.

La Commission rappelle que l'absence d'arbitre officiel n'empêche pas l'établissement d'une feuille de match (FMI ou papier).

**POULE B**

**27256825 RED STAR CRETEIL 1 / USBC du 01/06/2024**

Suite au courrier de RED STARD CRETEIL 1, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

- RED STAR DE CRETEIL 1 : - 1 pt / 0 but

- USBC : 3 pts / 5 buts

**Prochaine réunion : mercredi 12 juin 2024**